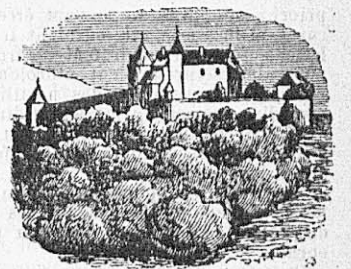




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 12. — (d. j. f. 15<sup>h</sup>) 15<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> 17. BULLE, dép. 6<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> 13<sup>h</sup> 17<sup>h</sup> 50

**ABONNEMENTS**

Suisse 1 an Fr. 6.—  
 » 6 mois » 3.—  
 Etranger 1 an » 10.—  
 » 6 mois » 5.50  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

**ANNONCES**

Canton de Fribourg 20 cts.  
 Suisse . . . . . 25 »  
 Etranger . . . . . 30 »  
 Annonces mortuaires et rétractations 30 »  
 Réclames . . . . . 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

### Les céréales à l'étranger.

Les rapports relatifs au résultat de la récolte des céréales en Europe sont partout plus défavorables que l'année dernière. En Allemagne, les cultures de céréales ont fortement pâti ces derniers temps des intempéries. L'état des céréales d'automne a été en général taxé de moyen; celles de printemps se sont développées de façon satisfaisante, mais le rendement restera notablement inférieur à celui de l'an dernier. En France, la récolte est aussi inférieure à celle de l'an dernier. L'Italie suppose sa récolte de froment à 4,8 millions de tonnes contre 6,1 millions en 1923 et une moyenne de 4,6 millions pour les cinq ans derniers. La récolte hongroise n'atteindra elle aussi que le 75 % de celle de l'an passé. De son côté, la Roumanie ne disposera pas de grands excédents. Les perspectives de la moisson tchécoslovaque ne sont également pas satisfaisantes. Dans les Etats européens septentrionaux, la persistance et la rigueur de l'hiver ainsi que les pluies de l'été ont fortement compromis le résultat de la récolte de céréales. L'Angleterre compte sur une récolte un peu supérieure à la moyenne. Ces dernières semaines, toutefois, le temps s'est amélioré dans divers pays européens, de sorte que la récolte sera ici et là un peu meilleure qu'on ne le prévoyait. Ce sera principalement le cas de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne et en partie des pays septentrionaux où les perspectives de la récolte des céréales panifiables se sont assez sensiblement améliorées. En dépit de ce fait, la récolte de céréales du Continent européen sera notablement plus faible que l'an dernier et l'Europe devra mettre fortement à contribution les pays d'outre-mer.

Aussi continue-t-on à vouer un vif intérêt à la récolte des Etats Unis où les rapports relatifs à la récolte sont très favorables. Voici à combien l'évalue le Département de l'Agriculture au 1<sup>er</sup> août 1924 en milliers de tonnes : froment, 22,141; maïs, 65,430; avoine, 20,866; orge, 4,011; seigle, 1,676.

L'évaluation du mois d'août donne, pour toutes les sortes de céréales, de meilleurs résultats que celle du mois précédent. Pour le froment, la majoration est de quelque 10 %. La récolte de froment de cette année surpasse ainsi celle de l'année dernière, de sorte que les Etats-Unis auront cette année encore d'importantes disponibilités en vue de l'exportation.

Au Canada, sous l'influence de l'humidité, la récolte s'annonce depuis peu sous un jour beaucoup meilleur. La récolte canadienne est supputée comme suit : froment, 8,667,000 t.; avoine, 8,964,000 t.; orge, 1,444,000 t.

Les chiffres du froment et de l'orge sont inférieurs aux records de l'an dernier, mais il y a lieu de considérer le fait que les superficies emblavées sont plus faibles cette année. On signale en Argentine un accroissement de 3 % des superficies emblavées. Les semailles se sont faites dans de bonnes conditions, mais la sécheresse se fait fortement sentir depuis peu. En Australie, les rapports concernant le développement des emblavures sont satisfaisants. Aux Indes, également, l'état des céréales est bon. Les excédents de la dernière récolte sont importants et on compte sur une abondante exportation.

Tandis qu'en Europe la récolte de céréales de cette année est généralement plus

faible que l'an dernier, les principales régions de production d'outre-mer ont des récoltes bonnes ou très bonnes qui surpassent même dans certains cas l'excellente récolte de 1923. Le déficit du Canada sera compensé par la très bonne récolte des Etats-Unis, de sorte que l'approvisionnement mondial en céréales pour 1924/25 ne semble pas devoir, à vues humaines, se heurter à des difficultés spéciales.

### L'accord de Londres.

Soumission.

Jeudi, le Reichstag avait adopté, en deuxième lecture, par 248 voix contre 171, la loi constituant les chemins de fer en société civile. La majorité constitutionnelle des deux tiers des votants n'avait pas été atteinte. Vendredi, le même Reichstag a adopté la même loi, en troisième lecture, par 314 voix contre 127. La majorité des deux tiers (294) des votants et celle des deux tiers (311) de l'Assemblée ont été non seulement réalisées, mais dépassées. La loi satisfait donc à la règle posée par la Constitution de Weimar. Le plan Dawes est sauvé.

Ce résultat est dû à la capitulation de la fraction nationaliste, ou tout au moins de la majorité de cette fraction, qui s'est séparée à la dernière minute des ultra-nationalistes et des communistes et a déplacé suffisamment de voix pour assurer le vote de la loi. Avant de s'y résigner, la fraction a tenu trois séances et ne paraît avoir choisi la bonne voie qu'après avoir obtenu du chancelier des assurances propres à justifier le revirement qu'elle allait opérer. Au surplus, malgré les apparences qu'elle se donnait, elle redoutait la dissolution du Reichstag et de nouvelles élections.

Le chancelier a couvert la retraite de la droite en promettant devant le Reichstag de tenir compte des critiques nationalistes et d'employer toutes ses forces à obtenir la libération anticipée de la Ruhr et des régions occupées contrairement au traité de Versailles.

Le sort de la bataille était fixé. Les Saxons du parlementarisme, en passant à l'ennemi, laissent les carrés communistes et lüdensdorffistes tirer leurs dernières cartouches. Tous les projets d'application du plan Dawes furent successivement adoptés et la motion de défiance des ultras n'obtint pas même 100 voix.

Le Reich a donc pu signer samedi les protocoles de Londres et commencer l'essai, qu'on espère loyal, du régime de coopération avec les Alliés pour le règlement des réparations. Une nouvelle banque d'émission sera créée, les chemins de fer seront exploités par une société civile, l'industrie prendra sa part de l'indemnité. En contre-partie, l'Allemagne obtiendra un moratoire partiel et un prêt international de 800 millions de marks-or pour la mise en train de ses réformes économiques.

La journée du 29 août marque donc l'aboutissement des efforts tentés pour sortir de l'ornière le char embourbé du Reich et pour lui permettre de rouler, avec une charge normalisée sur la voie du relèvement. Le programme de Washington est théoriquement réalisé. Il reste à l'exécuter dans l'esprit qui l'a suggéré.

Le désaveu.

Parmi les satisfactions promises aux nationalistes en échange de leurs voix, on doit compter sans doute le désaveu que le gouvernement du Reich vient de signer au sujet de la responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement de la guerre.

La préambule du traité de Versailles dit : « Considérant que les puissances alliées et associées sont également désireuses que la guerre, dans laquelle elles ont été successivement entraînées, directement ou indirectement, et qui a son origine dans la déclaration de guerre adressée le 28 juillet 1914 par l'Autriche-Hongrie à la Serbie, dans

les déclarations de guerre adressées par l'Allemagne le 1<sup>er</sup> août 1914 à la Russie et le 3 août 1914 à la France et dans l'invasion de la Belgique, fasse place à une paix solide, juste et durable... »

Un autre article, le 231 (chapitre des réparations), est plus explicite :

« Les gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre, qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. »

C'est contre ce qu'ils appellent la légende de leur responsabilité que la majeure partie des Allemands ont protesté jusqu'ici et que le gouvernement du Reich vient de s'insurger officiellement à son tour.

Dependant le préambule du traité de Versailles ne contient rien qui ne soit exact. Il est historiquement prouvé que ce sont les déclarations de guerre de l'Autriche à la Serbie, de l'Allemagne à la Russie et à la France, et l'invasion de la Belgique (précédée même par celle du Luxembourg) qui ont entraîné successivement les puissances alliées et associées à prendre les armes. Quant à l'origine et aux causes mêmes de la guerre, elle sont encore soumises aux investigations de la conscience humaine.

Une déclaration du Reich ne saurait suffire à dégager la responsabilité de la nation allemande, ou, si l'on veut faire une distinction, de cette partie de la nation allemande qui complotait avec Vienne et qui voyait dans une guerre avec la Russie et la France l'occasion décisive d'assurer la suprématie germanique en Europe.

L'accord de Londres a été signé samedi à 13 heures, au Foreign Office. Les ambassadeurs et ministres des puissances intéressées ont été reçus dans la salle des ambassadeurs par sir Eyre Crowe, secrétaire permanent au Foreign Office, qui, en l'absence de M. Macdonald, a signé au nom du gouvernement britannique. Aucune allocution n'a été prononcée.

On a procédé immédiatement à l'échange des signatures dans l'ordre suivant :

Pour la Grande-Bretagne, Sir Eyre Crowe, pour les dominions britanniques, les hauts commissaires à Londres : pour la France, le comte de Saint-Aulaire; pour la Belgique, le baron de Moncheur; pour la Grèce, M. Caclamanos; pour l'Italie, le marquis della Torretta; pour le Japon, le baron Hayashi; pour le Portugal, le général Norton de Matos; pour la Roumanie, M. Djuvera, premier ministre de légation; pour la Yougoslavie, M. Gavrilovitch; pour l'Allemagne, Sthamier.

Des documents consacrant l'accord de Londres, cinq ont été signés samedi : le protocole et les annexes II, III et IV, ainsi que le document consacrant l'accord intervenu entre les puissances représentées à la commission des réparations.

L'annexe I avait été signée à l'issue de la conférence de Londres. Le protocole et les annexes II et III ont été signés par tous les pays intéressés, mais l'Allemagne n'a pas apposé sa signature sur l'annexe IV, ce dernier document signé par les gouvernements représentés à la commission des réparations consacrant l'accord intervenu entre ces gouvernements pendant la conférence de Londres.

L'évacuation de la zone de Dortmund. Des instructions ont été envoyées par le ministère des affaires étrangères au général Degoutte, chargé de préparer l'évacuation militaire de la zone de Dortmund à Hörde et des territoires situés en dehors de celui de la Ruhr, occupé depuis le 11 janvier 1923.

Rappelons que ces instructions ont été données conformément à l'engagement pris par MM. Theunis et Herriot dans leurs lettres du 16 août 1924, adressées au Chancelier, et que l'évacuation militaire sera effectuée en même temps que l'évacuation économique des mêmes zones.

### La guerre par les gaz et la peste.

L'Assemblée de la Société des Nations avait invité, en 1921, la commission temporaire mixte pour la réduction des armements à étudier la question de la « guerre chimique ».

La commission confia cette étude à un comité spécial chargé d'établir un rapport sur les « effets probables des découvertes chimiques dans les prochaines guerres ». Il considéra qu'il pouvait étendre utilement à la « guerre bactériologique » son enquête sur la guerre chimique et, pour remplir sa tâche, il fit appel à des chimistes, à des physiologistes et à des bactériologistes de pays différents, en leur définissant, comme suit, l'objet de cette enquête :

Le but est de révéler à l'opinion publique mondiale les effets que produiraient les moyens de destruction les plus puissants, mis par la science moderne au service de la guerre.

On considérera que désormais une nation armée, utilisant la totalité de ses forces matérielles et humaines, vise à atteindre, en même temps que les combattants du front adverse, la nation adverse tout entière dans sa population, ses richesses, ses ressources de toute nature.

C'est en quelque sorte la guerre en profondeur, dans laquelle les nations adverses deviennent vulnérables jusqu'à l'extrême limite de leurs territoires respectifs. Ce genre de guerre a été rendu possible par la portée de plus en plus longue des armes de jet, par l'action des forces aériennes et par tous autres moyens de véhiculer ou de diffuser les agents de destruction.

Sans discuter la légitimité de semblables procédés, on se bornera à rechercher tout ce qui, permis ou non par les lois de la guerre, est néanmoins possible, afin de donner à l'opinion publique la mesure exacte de ce qu'elle doit redouter.

C'est à la question ainsi posée qu'ont répondu de nombreux spécialistes. Leurs réponses ont fourni les éléments essentiels d'un important rapport.

Le comité y constate que l'arme chimique, employée pendant la dernière guerre avec une intensité croissante et une efficacité indiscutable, produit les effets physiologiques les plus divers. « Il n'y a pas plus de limites concevables à sa puissance, à son efficacité, à sa diversité, qu'il n'y en a à la pharmacologie ou à n'importe quelle branche de la chimie ». Si ces effets, extrêmement graves contre des hommes non protégés, peuvent être atténués par des mesures de protection adéquates, toutefois le problème de la protection des populations civiles n'est pas encore résolu.

Les substances nocives employées étant d'un usage courant en temps de paix, l'arme chimique est à la disposition de toute grande puissance industrielle possédant des usines chimiques et cette constatation suggère aux professeurs Zanetti et Mayer les conclusions suivantes extraites de leurs rapports :

« L'extrême facilité avec laquelle, nous dit le professeur Zanetti, ces usines peuvent être transformées, presque en une nuit, en fabriques de matériel destiné à la guerre chimique, fait naître un sentiment de crainte et de méfiance vis-à-vis d'un voisin disposant d'une organisation chimique puissante. »

« Elle assure, en effet, à une puissance armée de mauvais desseins, une supériorité immense, observe à son tour le professeur Mayer. Un corps nocif étudié en secret (et cette étude peut se faire n'importe où), fabriqué en grandes quantités (et cette fabrication peut être faite dans n'importe quelle usine chimique), jeté par surprise sur une population non préparée, peut briser net toute velléité de résistance. »

Quant à l'arme bactériologique, elle n'a pas encore été employée à la guerre. « A

à Bulle



gratuits

à notre estimée

per tous

ement votre

proportionné

me suit :

asse, 1 ballon,

s en marchandises.

1 fr. en marchand.

2 fr. en marchand.

3 fr. en marchand.

aucune limite.

stent les égaux

ageux connus!

IER & C<sup>ie</sup>

VEVEY

z le cadeau désiré.

RS de Bulle

z, à toute heure, une

INS de choix, au

irage

— Service soigné.

HEVALIN

AL de JUMENTS

LE, le JEUDI 25 SEP-

neures.

lletins de saillie, certi-

rétaire, à VUIPPENS,

SE

FUSILS

les poudres et de

ES

es Eley et autres marques

erli annulaire; 450/400 ex-

odèle 89 B.; 9.3/72; 9 mm.

res. SORTISSEURS; RTOUCHIÈRES, SACS

masse, BAGUETTES de

ORARD, BULLE



priori », ses effets, ne pouvant être ni mesurés, ni localisés, atteindraient les populations civiles, franchiraient les frontières, pourraient se produire et se prolonger même après la cessation des hostilités. On peut dire que cette arme serait dirigée indirectement contre l'humanité tout entière.

Toutefois, les professeurs Pfeiffer, Bordet et Madsen sont d'avis que ce procédé de guerre aurait peu d'efficacité sur l'issue même d'une guerre, en raison des moyens de protection dont on disposerait pour en enrayer les effets.

Ils estiment que nos connaissances actuelles en hygiène et microbiologie limiteraient l'extension des épidémies qui pourraient être provoquées tant parmi les combattants que dans les populations civiles, et qu'elles ne pourraient avoir d'influence décisive sur l'issue des hostilités. Toutefois, si l'arme bactériologique ne leur paraît pas actuellement susceptible de paralyser la défense d'un Etat adverse et s'ils estiment que cette arme à double tranchant n'est pas à redouter particulièrement pour le présent, d'autres opinions ont cours qui nous incitent à suivre avec attention les progrès de la science bactériologique.

### Le monument des Rangiers

Le monument national destiné à rappeler la garde des frontières, « la Sentinelle des Rangiers », œuvre du sculpteur neuchâtelois L'Eplattenier, a été inauguré dimanche après midi.

Parmi les notabilités présentes, on remarquait M. le conseiller fédéral Scheurer, chef du département militaire, quatre conseillers d'Etat du canton de Berne, une délégation du gouvernement neuchâtelois, plusieurs de nos officiers supérieurs, parmi lesquels le général Ville et le colonel Sarrafin, commandant de la deuxième division.

Des avions ont survolé le monument pendant la cérémonie.

M. l'aumônier Vallat, curé d'Alle (Ajoie), a prononcé une allocution, puis M. Joray, président de la Société jurassienne de développement, a fait l'histoire du monument, élevé par souscription nationale.

M. le conseiller fédéral Scheurer, M. le conseiller d'Etat bernois Simonin et M. le conseiller national Choquard, préfet de Porrentruy, ont pris ensuite la parole.

La statue de la « Sentinelle » a eu le plus grand succès. M. L'Eplattenier a merveilleusement campé un soldat revêtu de la capote et coiffé du shako, l'arme au pied, surveillant la frontière du haut de son socle de granit. Une force tranquille et sûre, une impression de grandeur et de gravité se dégageant de cette statue aux larges proportions.

La cérémonie aux Rangiers s'est terminée par une allocution de M. Gross, aumônier protestant à Malleray.

Toutes les personnes officielles sont ensuite parties pour Porrentruy, où s'est achevée la manifestation patriotique.

### NOUVELLES SUISSES

**Les eaux italo-suisse.** — Les gouvernements suisse et italien sont convenus de nommer une commission pour examiner toutes les questions relatives à l'aménagement des eaux-frontières, notamment à la régularisation des lacs, à l'utilisation des forces hydrauliques et à la navigation fluviale. Le Conseil fédéral a désigné vendredi ses délégués qui sont : M. Canevascini, conseiller d'Etat au Tessin ; M. Bonzanigo, président de la Société tessinoise pour l'aménagement des eaux ; M. Wagnière, ministre de Suisse à Rome ; M. Strickler, chef de section au Service fédéral des eaux.

**L'assurance contre l'incendie.** — L'association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie a tenu à Bâle les 27 et 28 août, son assemblée annuelle.

Le capital assuré par les vingt établissements s'élève à plus de 19 milliards. Les primes encaissées se sont élevées en 1923 à 18 1/2 millions, les sinistres payés à 9 millions et les subsides en faveur de la lutte contre l'incendie à 6 1/2 millions. Les fonds de réserve se chiffrent par 112 millions.

**Berne.** — Un consommateur peu commode. — A Niederscherli, près de Kônitz, un jeune homme qui avait déjeuné dans un café de l'endroit refusa de payer l'addition. Au moment où il se proposait de partir, l'aubergiste l'en empêcha. L'individu sortit son revolver et fit feu sur le cafetier, le blessant grièvement. Les voisins accourus tentèrent d'arrêter le meurtrier qui les tenait en respect et qui ne put être arrêté que blessé lui-même par une balle de fusil de chasse. Le meurtrier a été conduit à l'hôpital de l'île.

**Valais.** — Un nouvel incendie à Savièse. — Une grande maison d'habitation, appartenant à M. Joseph Luyet et située au sommet du village de Drone, vient de brûler. Le feu s'est déclaré samedi après midi. Dans l'espace d'une demi-heure tout a été consumé. Les pompiers ont dû se borner à protéger les bâtiments voisins.

**Maigres vendanges.** — On écrit au Valais :

D'une façon générale, la vendange sera faible en Valais cette année. Si quelques parchets ont bien résisté aux divers fléaux que les intempéries ont déchaînés sur le vignoble, la plus grande partie de celui-ci ne donnera qu'une récolte allant du cinquième au tiers de la moyenne.

Le fendant, en particulier, a le plus souffert. Il est plus délicat. Le Dôle aussi. D'autres espèces ont mieux résisté aux maladies, le Rhin, par exemple.

**Vaud.** — Préverenges. — Un marçassin à la porcherie. — On peut voir à la porcherie de « La Maraiche », route de Lonay, un sanglier de quelques mois. Ce marçassin, acheté en France, servira à des essais de croisement de races.

**Tuée par une automobile.** — Une personne de Grandson, M<sup>me</sup> Pasteur, âgée de 75 ans, qui était allée faire des achats à Yverdon, a été tamponnée et tuée net par une automobile, samedi soir. Le chauffeur de la voiture dit avoir été ébloui par la clarté des phares d'une seconde automobile venant en sens inverse.

### La cinquième assemblée de la Société des Nations.

La V<sup>me</sup> assemblée de la Société des Nations a été ouverte à Genève, lundi matin à 11 heures, sous la présidence de M. Paul Hymans, président du Conseil.

Le représentant de la Belgique a prononcé un excellent discours d'ouverture, où il a retracé sommairement l'activité de la Société dans les domaines politique, économique, financier, social et humanitaire depuis la dernière assemblée.

La deuxième séance de l'assemblée, ouverte lundi après midi, a, par vote au bulletin secret, élu président, M. Motta, conseiller national, par 45 voix sur 47 bulletins.

M. Hymans a adressé à l'élu de chaleureuses félicitations. Ce vote est un grand honneur pour notre pays.

M. Motta a remercié l'assemblée de cette marque de sympathie et de confiance.

### A L'ÉTRANGER

#### Société des Nations

Entrée en vigueur du traité de Lausanne.

Par suite du dépôt à Paris, le 6 août dernier, par les Gouvernements de Grande-Bretagne, d'Italie et du Japon, des instruments de ratification que le gouvernement turc avait lui-même remis en avril dernier, le traité de Lausanne est entré en vigueur. Les attributions que le traité de Lausanne confère à la Société des Nations s'étendent à des domaines très différents : politique, juridique, militaire, économique, financier, communications et transit, hygiène.

L'action de la Société des Nations, telle qu'elle est prévue par le traité de Lausanne, revêt des formes très variées et d'importance inégale, depuis la désignation d'experts ou arbitres jusqu'à l'intervention du Conseil ou d'autres organes de la Société dans les mesures propres à maintenir la paix, dans la protection des minorités, dans l'organisation du port de Dedeagatch.

#### Pacte d'assistance.

Dans une note au secrétaire général de la Société des Nations relative au projet de traité d'assistance mutuelle, le gouvernement tchécoslovaque se déclare partisan résolu de ce traité, mais il présente en même temps certaines réserves sur divers articles.

#### RUSSIE

##### Troubles graves.

On mande de Moscou à l'agence Presse Européenne :

D'après l'« Isvestia », de graves collisions ont éclaté à Saratof entre des chômeurs et la police. Des chômeurs ayant voulu pénétrer dans le palais du gouvernement, la police tira sur eux une salve en tuant deux et en blessant 9 grièvement. Tous les ouvriers de Saratof ont proclamé la grève générale.

On mande d'autre part de Petrograd que le commandant du port commercial a proclamé l'état de siège en raison de la grève générale qui dure depuis quelques

jours parmi les travailleurs du port. L'état de siège est appliqué avec une grande rigueur.

Dans un discours qu'il a prononcé au sein du comité central du parti communiste russe, le commissaire Djerdinski, président de la commission extraordinaire, a reconnu qu'une agitation croissante se manifestait parmi les ouvriers et les paysans et que ce mouvement était dirigé presque exclusivement contre le parti communiste. Il a attribué en partie cette agitation aux menées des organisations contre-révolutionnaires.

### CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 30 août. — Le Conseil nomme :

M. Anselme Grandjean, à Fribourg, notaire cantonné dans le district de la Sarine ;

M. Louis Robadey, instituteur, à Châtel-Saint Denis, professeur de l'école secondaire de la Veveyse, en remplacement de M. Louis Barbey, qui prend sa retraite ;

Mlle Emma Ducommun, à Villars-sur-Ollon, institutrice, à Sugiez (Bas-Vully) ;

M. Léonard Surchat, capitaine d'infanterie, à Blessens, chef de la section militaire de Promasens.

— Il approuve les nouveaux documents cadastraux de la commune de Saint-Aubin.

**Les juristes suisses à Fribourg.** — Les 28, 29 et 30 septembre aura lieu à Fribourg l'assemblée générale de la Société suisse des juristes. Environ 150 à 200 participants sont attendus.

**Engrais chimiques.** — L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société d'engrais chimiques de Fribourg, réunie jeudi à Fribourg, a approuvé les comptes de l'exercice 1923-24, accusant un bénéfice net de 48.639 fr. 75 (53.702 fr. 40 en 1923) et les propositions du conseil d'administration relatives à la répartition de ce bénéfice ; elle a fixé le coupon de ce dividende à 20 fr. (le même qu'en 1922) et a réélu administrateurs pour trois ans MM. F. Graenicher (Fribourg), Marc Morel, banquier (Lausanne), confirmé comme vérificateurs des comptes MM. Ch. Egger, avocat (Fribourg) et C.-Ed. de Meuron (Lausanne).

### GRUYÈRE

**Nécrologie.** — Nous apprenons le décès, survenu après une longue et pénible maladie, de M. Alexandre Prael, père de M. Henri Prael Galley, contrôleur aux C. E. G. Le défunt était âgé de 62 ans.

Nous présentons aux familles atteintes par ce deuil nos sincères condoléances.

#### Militaires en manœuvres.

On attend, pour les 6 et 7 septembre, le passage en Gruyère et dans la région du Gibloux, d'une partie des troupes de la 1<sup>re</sup> division. A Bulle, Sâles, Rueyres, Vuadens, Vaulruz et Riaz cantonneront pendant des deux jours des troupes d'infanterie de montagne. A Broc viendront l'artillerie de forteresse et une compagnie d'aérostiers ; La Tour de Trême et le Pâquier hébergeront la batterie de montagne 12 et des mitrailleuses. Il y aura encore à Bulle un groupe de télégraphistes, de cyclistes et de guides et, éventuellement, une escadrille d'avions.

Il faut espérer que, pour la circonstance, le temps se mettra enfin au beau.

#### Chemins de fer secondaires.

— L'Union des chemins de fer secondaires, dans son assemblée tenue à Zermatt, a nommé président pour les exercices de 1925 et 1926 M. Remy, directeur des chemins de fer de la Gruyère.

#### Corps de Musique de la Ville de Bulle.

— Cette Société, occupée à réorganiser sa batterie, fait appel aux jeunes gens qui seraient disposés à battre le tambour pour les marches. On admet également les tambours militaires. Prière de se faire inscrire chez M. Radraux, Directeur, Grand'Rue, Bulle.

Quelques instruments sont encore disponibles pour les cours de musique instrumentale. Les jeunes gens intentionnés de suivre ces cours peuvent encore se présenter au local des répétitions, Hôtel-de-Ville, mercredi soir 3 courant, à 8 h. 1/2.

**Concours de ballonnets.** — Le concours de ballonnets organisé par le Corps de Musique lors de sa kermesse a donné les résultats suivants :

1<sup>er</sup> prix : M. Ruffieux, La Tour-de-Trême ; Le ballonnet a été retrouvé dans le Val Be-

vers, sur le pic Suvrettaz, à 2300 mètres d'altitude, après avoir parcouru 202 kilomètres.

2<sup>me</sup> prix : M<sup>lle</sup> Decrin, à Bulle : Le ballonnet est tombé à Egnach, au bord du Lac de Constance. La distance parcourue a été de 196 kilomètres.

3<sup>me</sup> prix : Mlle M. Wæber, à Bulle : Le ballonnet a été retrouvé à Schwartzbach, près de Wil, St-Gall, et a parcouru une distance de 176 kilomètres.

#### Une retraite aux chemins de fer.

— Après trente-huit années et demie de bons et loyaux services, M. Joseph Seydoux, chef aux marchandises à la gare du Bulle-Romont à Bulle, vient de prendre une retraite bien méritée.

Avant son arrivée en 1901, dans notre ville, M. Seydoux fut de nombreuses années chef de gare à Chênens, puis à Vaulruz. Partout il sut gagner l'estime et la sympathie de ses collègues qui regrettent son départ.

Nous souhaitons à ce fonctionnaire ami du devoir de longues et heureuses années.

**Football.** — Un nombreux public assistait dimanche dernier, « Aux Agges », à la rencontre Central I - Bulle I.

Dès le début, Central se montre supérieur et veut imposer son jeu, mais Bulle résista bien et, ce n'est que par 2 à 0 qu'il s'incline à la mi-temps.

Durant la reprise, les visiteurs dominent et réussissent, par 6 fois, à tromper la vigilance du gardien bullois, tandis que, les nôtres, après maints essais, parviennent à sauver l'honneur. La fin arrive laissant Central vainqueur par 8 à 1.

Match plaisant à suivre, les équipes ont pratiqué un jeu calme et très correct. Central, entraîné depuis plusieurs dimanches, a fourni une magnifique partie, en seconde mi-temps surtout. Son jeu précis, sa vitesse, l'entente et la combinaison de sa ligne d'avants, furent une vraie démonstration de football. Chez les Bullois, qui en étaient à leur premier match de la saison, la fatigue se fit sentir et l'on ne déploya pas la même ardeur jusqu'au bout. L'équipe en général laissa une meilleure impression qu'on ne s'y attendait. Avec une modification ou l'autre, elle pourra défendre dignement les couleurs bulloises dans les Championnats suisses et fribourgeois.

Courage donc !

**Gymnastique.** — Trois gymnastes de la section de Bulle ont pris part dimanche au concours organisé à Yverdon-Genève, par l'Association des Gymnastes artistiques et du Club des lutteurs genevois. Ils nous sont revenus couronnés aux jeux nationaux. Voici leurs résultats : Leibold Otto, 99,50 points ; Schraner, 99 p. et Wolff 97,50 points. Nos félicitations.

**Cyclisme.** — Par un temps couvert mais propice à leur sport, les routiers de la Pédale bulloise ont disputé leur dernière épreuve dimanche passé.

Dix d'entre eux prirent le départ, mais étant donné la grande randonnée, cinq se virent contraints d'abandonner.

Comme l'année dernière, la victoire revint à l'as gruyérien Bæriswyl qui, au cours du quatrième tour, lâcha ses camarades pour terminer bon premier en couvrant les 125 kilomètres en 8 h. 48 minutes 20 sec.

A 10 h. 45, le contrôle était fermé et donnait les résultats suivants :

1. Bæriswyl, 3 h. 48 m. 20 s. ; 2. Bocard, 3 h. 56 m. 58 s. ; 3. Zur Linden, 3 h. 58 m. ; 4. Oberson, 4 h. 12 m. 10 s. ; 5. Demierre 4 h. 34 m. 39 s. 2/5. Ont abandonné : Andrey, Fragnière, Dafflon, Karth, Genoud.

Le classement général de la saison pour les membres de la Pédale s'établit comme suit.

1. Bæriswyl, 7 points ; 2. Zur Linden, 15 p. ; 3. Oberson, 17 p. ; 4. Bocard, 23 p. ; 5. Andrey, 28 p. ; 6. Genoud, 31 p. ; 7. Karth, 33 p. ; 8. Demierre, 34 p. ; 9. Fragnière, 41 p.

La Pédale se fait un devoir de remercier tous les généreux donateurs qui ont répondu à son appel et de ce fait encouragé les jeunes gens au sport cycliste.

#### Petite chronique.

L'ouverture de la chasse est donc fixée au 10 septembre. Jusqu'à cette date, le gibier pourra prendre encore un peu de répit. Nos chasseurs s'apprentent donc à entrer en lice. Ils fourbissent leur armes en attendant le déclenchement des hostilités.

Voici cependant belle lurette qu'ils étudient traces, foulées et tanières, observent bêtes à plumes et à poil, préparent leur plan de campagne. Car la concurrence est forte et le paradoxe, employé quelquefois dans les assemblées délibérantes des disciples de Saint-Hubert, selon lequel il y a autant de chasseurs que de gibier, devient, hélas, une vérité flagrante.

Malgré les arrêtés qui chaque année semblent prendre une allure un peu plus dra-



ottaz, à 2300 mètres parcouru 202 kilomè-

rin, à Bulle : Le bal-nach, au bord du Lacance parcourue a été

Wæber, à Bulle : Le é à Schwartzbach, et a parcouru une dis-

Exceptionnellement cette année, la bêcheon précède l'ouverture de la chasse. Les gourmets pourront jeûner leur « civet » en ces jours de réjouissance. Ils prendront patience quelques jours encore.

A la grande joie de la gent enfantine, les roulottes des forains ont fait leur apparition dans la cité. Ceux-ci procéderont ces jours prochains au remontage du traditionnel carroussel voltigeur ; ils attireront la curiosité des badauds en dressant les grandes tentes d'un établissement de « magiciens » ou « devineurs » quelconques, ou d'autres attractions pour grands et petits.

Souhaitons qu'un temps propice vienne d'abord permettre l'achèvement des travaux de la saison, puis mettre une note de gaieté en ces deux jours de récréations.

Le XXVI<sup>e</sup> marché-concours de taureaux, organisé à Ostermundigen près Berne par la Fédération suisse des Syndicats d'élevage de la race tachetée rouge, a pleinement réussi.

Sur 1026 taureaux inscrits, les experts en ont primé 634. 73 éleveurs fribourgeois ont eu des taureaux primés.

Voici d'après la liste des primes les noms des propriétaires de taureaux primés d'après le rang obtenu :

**Le concours de Berne-Ostermundigen.**

**Taurillons de 6 à 8 mois.**  
5. Marbach Ernest, Grossried, Flamatt ; 25. Schwaller Guillaume, Lustorf, Guin ; 43. Boschung Ignace, Heitenried.

**Taurillons de 8 à 8 mois et demi.**  
12. Zurkinden Bernard, Schmiten ; 34. Krammen Fritz, Vogelshaus, Guin ; 50. Schenawy Fridolin, Wunnewyl.

**Taurillons de 8 et demi à 9 mois.**  
17. Zbinden Jean, Nègles ; 35. Wyssmuller Jacob, Bulle ; 42. Gromaud François, Farvagny-le-Grand ; 46. Wyssmuller Jacob, Bulle ; 54. Blanchard Joseph, Tavol ; 66. Wyssmuller Jacob, Bulle.

**Taureaux de 9 à 9 mois et demi.**  
9. Kolly Nicolas, Treyvaux ; 11. Portmann Ad., Richterswil ; 20. Fasel Nicolas, Eschlenberg, près Alterswil ; 23. Kolly Casimir, Essort ; 27. Gromaud Casimir, Echarlons ; 46. Aebischer François, Schenfels, près Heitenried.

**Taureaux de 9 mois et demi à 10 mois.**  
23. Zimmermann Pius, Berg, Schmiten ; 26. Brulhart Charles, Ueberstorf ; 31. Clément Joseph, Fribourg ; 34. Grossried Jos. Friesenheid, Schmiten ; 36. Thorin Paul, Fribourg ; 39. Gromaud Casimir, Echarlons ; 41. Krebs Alb., Hoston, Baarflachen.

**Taureaux de 10 à 12 mois.**  
14. Marbach Ernest, Grossried, Flamatt ; 24. Muller Pierre, Schwelbach, Heitenried.

**Taureaux de 12 à 16 mois et demi.**  
21. Thorin Paul, Fribourg.

**Taureaux de 16 et demi à 18 mois.**  
4. Rossier G., Holzezelg, Guin ; 14. Purro Jacob, Boccarda, Guin ; 17. Marbach Fritz, Grossried, Flamatt ; 22. Marbach Fritz, Grossried, Flamatt ; 23. Raboud Hubert, Grandvillard.

**Taureaux de 18 à 19 mois.**  
9. Brulhart Charles, Ueberstorf ; 15. Blaser Fritz, Granges-Paéot.

**Taureaux de 19 à 20 mois.**  
5. Wyssmuller Jacob, Bulle ; 7. Brugger Meinrad, Schürmatt, Tavol ; 14. Wider Jos., Lustorf, Guin ; 27. Hayoz Philippe, Grossguschelmutz ; 31. Rossier Adrien, Grandsviaz.

**Taureaux de 20 à 20 mois et demi.**  
4. Marbach Fritz, Grossried, Flamatt.

**Taureaux de 20 et demi à 21 mois.**  
2. Wyssmuller Jacob, Bulle ; 8. Krebs Alb., Hoston près Baarflachen ; 12. Meyer Ed., Guin.

**Taureaux de 21 à 21 mois et demi.**  
9. Berner Jean, Courtepin ; 24. Kolly Casimir, Essort ; 29. Colliard Robert, Châtel-St-Denis ; 36. Gaumann Jacob, Barberoche ; 37. Liedermann Ulr., Ziegerli, Morat.

**Taureaux de 21 et demi à 24 mois.**  
1. Syndicat d'élevage, Schmiten ; 3. Syndicat d'élevage, Alterswil ; 7. Portmann Ad., Richterswil ; 12. Genoud Albert, Châtel-St-Denis ; 14. Blaser Hans, Hermisberg près St-Ours ; 20. Fasel Emile Fribourg ; 21. Bersier Adrien, Granges-Paéot ; 31. Hoffmann Ernest, Corjolens ; 33. Stocker André, Bulle.

**Taureaux de 2 à 3 ans.**  
5. Portmann Jacob, Ueberstorf ; 10. Zurkinden Jos., Luggiwil, Guin ; 13. Syndicat d'élevage Guin ; 17. Jaquet Isidore, Groley ; 20. Syndicat d'élevage St-Viviez ; Fasel Aloys, Mellisried ; 22. Mauron Jos., Braunenberg, Tavol ; 25. Syndicat agricole, Oberried ; 27. Syndicat agricole, Morat.

**Taureaux âgés de plus de 3 ans.**  
6. Syndicat agricole, Gurmels.

M. Jacob Wyssmuller, à Bulle, a, en outre, reçu la médaille d'agent de la Fédération, pour sa collection classée cinquième. La longueur de cette liste des exposants fribourgeois de taureaux classés parmi les

premiers de leur catégorie est une preuve de la valeur de notre élevage et du succès que celui-ci a obtenu cette année au marché-concours de Berne-Ostermundigen.

M. Eugène Chatton, ancien député, à Romont, a fonctionné en qualité de vice-président du jury ; M. Pius Roggo, président du syndicat de Schmiten, et M. Charles Brülhart, éleveur à Ueberstorf, comme experts.

Les exposants fribourgeois ont eu, jeudi, la visite de M. le conseiller d'Etat Savoy, qui les a félicités de leur succès et leur a apporté les encouragements de l'autorité cantonale.

Les transactions, assez nombreuses, ont été en partie contrariées par le temps défavorable et par le retard apporté au marché-concours de Thoun. Les prix, comparés à ceux payés l'an dernier, accusent une légère baisse. Le bureau du marché avait enregistré jusqu'à vendredi soir 527 ventes, soit le 53 % du nombre des animaux exposés.

Une commission française et une commission allemande ont visité le concours. Mais ce furent surtout les syndicats et les éleveurs indigènes qui ont donné le plus d'animation au marché et ont acheté les meilleurs sujets.

M. Fritz Marbach, à Grossried, a vendu 3000 fr. son taureau *Goliath*, 83 p., au syndicat de Brittnau (Argovie). M. Jacob Purro, à Guin, a vendu son taureau *Pollux*, 82 p., à un syndicat argovien, 2700 fr. M. Jean Berner, Courtepin, a vendu son taureau *Ruedi*, 83 p., à un syndicat zuricois, 2600 fr. M. Ch. Brülhart, à Ueberstorf, a vendu le taureau *Joggi* à un éleveur zuricois, 2200 fr. Le syndicat d'élevage de Siviriez a vendu son taureau *Milo*, 86 p., à un éleveur français, 2000 fr. Pour le même montant, M. Joseph Zurkinden, à Guin, a cédé son taureau *Held* 88 p. à un éleveur suisse.

M. Fritz Marbach, à Grossried, a payé le gros prix de 8000 francs pour le taurillon *Firn*, premier de sa catégorie (89 p.), provenant de l'élevage célèbre de M. Iseli-Meister, à Spiez. Le syndicat d'Ueberstorf a acheté le taurillon *Tell*, 87,5 p., pour 6100 francs. Celui de Châtel-Saint-Denis s'est rendu acquéreur du taurillon *Lochs*, 88 p., pour le prix de 4500 fr., alors que les frères Schnyder, d'Uttwyl, achetaient du même éleveur le taurillon *Held*, 82 p., pour 3500 fr. M. Jacob Wyssmuller a vendu son taureau *Mar*, 91 p., au syndicat de Morat, pour 5000 fr. et son taureau *Abel*, 86 p., au syndicat d'Ebersecken (Lucerne), pour 3600 fr. Le syndicat de Tinterin a acquis, pour le prix de 3280 fr., le taureau *Ruedi*, 85 p., appartenant à M. Adolphe Portmann à Richterswil. M. Schaffer, à Wunnewil, a acheté le taurillon *Tell*, 83,5 p., 3500 francs et le syndicat de Vallon, le taureau *Fix 11* 82 p., 2900 fr. Le syndicat d'Alterswil a payé 2800 fr. le taurillon *Conrad*, 83 p., propriété de M. Gottfried Nussbaum, à Grossried ; celui de Forel a payé à M. Casimir Kolly, à Essert, son taureau *Arago*, 80 p., 2500 fr. M. Bernard Zurkinden, à Schmiten, a vendu à M. Fasel, à Bœsingen, son taurillon *Castor*, 83 p., pour la somme de 2020 fr. M. Mettraux Joseph, à Barberoche, s'est rendu propriétaire du taureau *Diamant*, 81,5 p., pour le montant de 2000 fr. et la famille Schneider, à Schmiten, a payé la même somme pour le taureau *Lord*, 80 p.

Les visiteurs, qui ne craignaient ni les ondées, ni la boue, ont été assez nombreux. La journée officielle de jeudi à même été un record : 1800 cartes d'entrée ont été vendues ce jour-là. Visiteurs et exposants ont témoigné le plus grand intérêt à la fixation des primes pour les collections d'élevage dont il est bon de souligner la grande importance pour la sélection d'une race. Le premier concours du second quart de siècle d'existence du marché de Berne-Ostermundigen a démontré, une fois de plus, que nous possédons dans notre race tachetée un grand choix de reproducteurs de première valeur. La hausse, légère d'ailleurs, des prix qui s'était manifestée, l'an dernier, ne s'est pas maintenue. Nos éleveurs continueront cependant à persévérer dans leur travail délicat d'amélioration du bétail.

**FAITS DIVERS**

**Un bandit.**

Un garçon de ferme, récemment congédié, a tué, la nuit de vendredi à samedi, à coups de pistolet, un domestique qui dormait, son ancien patron, le propriétaire Killina, à Dahlecn (Allemagne), et blessé grièvement la fille de celui-ci.

**Le mauvais temps.**

D'après une dépêche de Tokio au *Daily Herald*, un grand nombre de personnes ont été ensevelies au cours de glissements de terrain dus à des pluies excessives. 7500 maisons ont été inondées à Tokio et dans les environs. Les pluies continuent.

**Un cambrioleur tué.**

Un cultivateur de Mahlow, près Berlin,

a été grièvement blessé par un voleur qui s'était introduit chez lui. Malgré ses souffrances, le blessé eut encore la force de tirer trois balles contre le bandit et de le tuer.

**M. Clémenceau**

homicide involontaire. Une automobile dans laquelle se trouvait M. Clémenceau, ancien président du conseil, a renversé et tué une femme de 75 ans.

**Deux explosions : 30 morts.**

On mande de New-York au « Daily Mail » qu'une poudrière contenant 14 tonnes de dynamite a fait explosion à Tupiza (Brésil), 15 personnes ont été tuées.

— La poudrière de Mekrikeuy, près de San Stefano (Turquie d'Europe), a fait explosion dimanche matin. On compte quinze morts. Les causes de cette catastrophe sont inconnues.

**Un autobus prend feu.**

On mande au « Matin » qu'un autobus a pris feu près de Numaton alors qu'il venait d'arriver au sommet d'une côte. Il y a une vingtaine de victimes. Cinq personnes ont été carbonisées presque instantanément. Il y a également de nombreux blessés. C'est un voyageur qui, en frottant une allumette, a provoqué l'incendie.

**Ivrogne et meurtrier.**

A Berlin, une altercation s'étant produite dimanche soir, entre un voyageur pris de vin et un conducteur de tram, le voyageur, au moment où le conducteur lui intimait l'ordre de descendre, tira un coup de revolver contre le conducteur et le tua. Le meurtrier a été immédiatement arrêté.

**Meurtre et vol.**

Dimanche matin, à 8 h. 30, un inconnu faisant irruption dans la maison habitée par M. Scheiber, à Altorf, a tué à coups de couteau, apparemment après une lutte, la jeune Catherine Scheiber, 15 ans. Une commode a été fracturée et quelques centaines de francs dérobés. La police a procédé à plusieurs arrestations.

Grâce au signalement qui lui a été communiqué, la police a réussi à arrêter à Uster, l'auteur du crime de Schattdorf. Il s'agit d'un nommé Clément Bernet, de Gommenswil (St-Gall), âgé de 44 ans, menuisier, ayant déjà à son actif plusieurs condamnations.

Bernet, qui était encore en possession de 180 fr., a fait des aveux complets.

La famille Henri PREEL-GALLEY, à Bulle ; la famille François GRANGIER, à Montbovon, et toute sa parenté, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Alexandre PREEL**

leur regretté père, beau-père, grand-père, oncle et parent, décédé le 1<sup>er</sup> septembre, dans sa 62<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, muni des secours de la religion. L'ensevelissement aura lieu à Bulle, jeudi 4 oct., à 9 1/2 heures. Départ mortuaire : Route de Riaz.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



A céder, à bas prix

**VÉLOS**

neufs et occasions. 1824 SAUDAN, r. Tissot, Bulle.

**A VENDRE**

en soumission, en bloc ou en 3 lots : 8 poses de terre divisées en 2 lots, avec grange, écurie neuve et chalet, maison d'habitation toute neuve, un village, avec bûcher et porcherie. Pour visiter, s'adres. à Emile BARBEY, à Morlon, auquel les soumissions devront être adressées jusqu'au samedi 6 septembre. 1860

**Mlle G. CROTTI**

Diplômée du Conservatoire de Lausanne.

**LEÇONS de piano.**

COURS pour commençants.

**La grande Chicorée**



**BULLE**

Recrutement 1924. Assemblée des recrutables : Jeudi soir, à 8 1/4 heures Hôtel du Cheval-Blanc.

**Banque Populaire de la Gruyère**

à BULLE (Place de la Gare).

Nous payons actuellement le

5 1/2 0/0

pour dépôts à 3 et 5 ans de terme. 1829

— Titres nominatifs ou au porteur —

**Grand arrivage de laine à tricoter et à crocheter.**

Laine de Schaffhouse, laine «Hambourg». Laine Helvetia, à 0.55, 0.80, 0.95 et 1.20 l'écheveau. Laine Schmidt, laine soir «Mouton d'Or». Laine «La Châtelaine» à 0.95 et 1.15 l'écheveau. Qualité extra et irréprochable. Laine en pelote décantée de toutes teintes. Laine bouclée «Austruhe et Astrakan».

**Au Magasin J. GETSCHMANN & Cie**

Grand'rue, 31, BULLE Grand'rue, 31.

**VENTE DE FROMAGES**

L'Office des Faillites de la Gruyère offre à vendre 71 pièces de fromage et 8 vacherins. Faire offres par écrit et prendre renseignements à l'Office. Office des Faillites, Bulle.

**A VENDRE**

un beau RUCHER-PAVILLON à ruches mobiles, système Barki-Jeaker, avec plusieurs colonies. S'adr. à Publicitas Bulle, sous P. 3280 B.

**A VENDRE**

outillage d'entrepreneur-maçon. Pour voir et traiter, s'adresser à P. RIME, menuisier CHARMEY.

**Travaux en soumission**

La commune de La Tour-de-Trême met en soumission les travaux d'agrandissement du chalet de Murion, comprenant terrassement, maçonnerie et charpente. Les entrepreneurs peuvent prendre connaissance des plans et cahier des charges chez M. le syndic, où les soumissions seront reçues jusqu'au vendredi 12 septembre prochain, à 20 h. La Tour, le 1<sup>er</sup> septemb. 1924. Le Conseil communal.

**TROUVÉ**

entre Gruyères et LePâquier une montre de dame. La réclamer Atelier de vanerie du Closeau, Bulle.

**Apprenties**

sont demandées de suite chez Mme CORBOZ, Rue du Moléson, Bulle. Confection pour dames, fillettes et garçons.

**Commune du Châtelard-Montreux.**

**Amodiation de montagnes.**

Le lundi 15 septemb. 1924 à 16 heures, au Café de Belmont, à Vernex-Montreux, la Municipalité procédera par voie de mises publiques, à l'amodiation des places et montagnes communales, ces dernières comprenant les pâturages de : Plan de Châtel, la Pacoressa, la Pleignaz, Baret, la Forclaz, Chessy, Jor, les Pontets et Soladier. Il sera en même temps offert en location la gentiane à extraire sur ces alpages. Montreux, le 30 août 1924. Greffe Municipal.

**Chronique.**

La chasse est donc fixée jusqu'à cette date, le gibier est encore un peu de répit. Il faut donc entrer en campagne avec leurs armes en attendant que les hostilités cessent. La chasse est donc fixée jusqu'à cette date, le gibier est encore un peu de répit. Il faut donc entrer en campagne avec leurs armes en attendant que les hostilités cessent. La chasse est donc fixée jusqu'à cette date, le gibier est encore un peu de répit. Il faut donc entrer en campagne avec leurs armes en attendant que les hostilités cessent.



# Le CRÉDIT GRUYÉRIEN, à Bulle

bonifie le

5  $\frac{1}{2}$  %

pour dépôts à 3 ou 5 ans.

« Titres nominatifs ou au porteur ».

## „NUSSA“

graisse comestible remplace le BEURRE

très avantageusement pour la pâtisserie et même pour la table. Environ 40 % meilleur marché. Se conserve quelques mois. Spécialement conseillé aux personnes délicates de l'estomac.

EN VENTE :

Epicerie fine GRANDJEAN-KRETZ, BULLE.

## Construction de chalet.

Le soussigné met en soumission la reconstruction du chalet de BALLA-CHAUX DES MORVEAUX, rière Charmey.

Rendez-vous samedi 6 septembre, à 10 h. du matin, à la ferme du Pré de l'Essert.

ppon. P. MORARD, gérant.

## ATTENTION

Jeudi 4 septembre, au marché de Bulle, sera vendu un énorme stock de couteaux de table, de poche, de dessert, cuillères, fourchettes, tondeuses, rasoirs, etc., etc.

Par la même occasion, on vendra un stock de coupons de drap, laine, mi-laine, gabardine, grisette, bousquine.

Que chacun profite de cette occasion unique en ce genre.

Lou BRAMÉRI.

## CAFÉ DU TIRAGE, BULLE

A l'occasion de la Bénichon  
BONNE MUSIQUE ET DANSE  
en plein air.

Diners de Bénichon - -  
- - - - -

Se recommande :

Salé de campagne  
Vve Jules GEX.

## Aux Meubles d'Occasion A. DELALOYE-SEMBLANET

Rue de Vevey 180. BULLE Téléph. 156.

Toujours beau choix de

Meubles en tous genres  
neufs et d'occasion. 1826

## Vente juridique d'immeubles.

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, à son bureau à Bulle, le mercredi 3 septemb. 1924, dès 2 heures du jour, les immeubles art. 198b, 665, 1990, 664, 91aa, 663a, 198a, 199b de La Tour-de-Trême, soit La Regolaz, appartenant à M. Jules CORBOZ, ff. Louis, et comprenant grange, écurie, remise et 1 ha. 16 a. 37 ca. d'excellent terrain.

Prix d'estimation : 18.500 Fr.

Bulle, le 29 août 1924.

## VENTE JURIDIQUE D'IMMEUBLES

Vu l'insuccès des premières enchères, l'Office des Poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques, vendredi 5 septembre 1924, dès 2 heures du jour, dans une salle particulière de l'Auberge communale de SORENS :

les IMMEUBLES articles 655AABA et 655AABB du registre foncier de Sorens, appartenant à Irénée Fragnière ff. Michel, et comprenant : habitation, écurie et pré de 1 a. 63 ca.

Bulle, le 29 août 1924.

## Mises de fleuries.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, sur place, le mercredi 3 septembre 1924, dès 14 heures, les fleuries en regain du domaine de 27 poses appartenant à la masse en faillite Félicien LAUPER, à LA ROCHE.

L'Office des Faillites.

## Aux bibliophiles.

A vendre collection des 'Etrennes Fribourgeoises' (1865-1924) soit 51 volumes. Manquent les années 1865, 1869, 1872, 1878, 1880, 1881. Prix : 250 fr. S'adres. à Publicitas Bulle, sous P 2270 B. 1877

## Je suis encore acheteur d'escargots

au prix de Fr. 1.50 le cent.

Constant Fragnière  
GUMEFENS

## VACHERINS

Je suis acheteur de vacherins à fondue, gras et bien conditionnés. Me faire offres.

Max. CUENNET  
Fromages, BULLE.

## Réparations de potagers et fourneaux.

Travail garanti. On se rend à domicile.

Se recommandent

Rime & Brulhart  
Rue du Moléson, BULLE

## A VENDRE

à LA TOUR-DE-TRÊME

## une maison

de 4 logements, grand jardin, belle situation.

S'adres. à Publicitas Bulle, sous P 2273 B. 1883

# La Grande Liquidation continue.

Profitez-en, il faut que tout soit promptement liquidé !

Rideaux, brise-bise, toiles cirées, tapis de table, toiles blanches, satinettes, toile caoutchouc, canevas.

Pour hommes et enfants : Chemises, cols, cravates, bretelles, bandes molletières, gilets fantaisie, bonnets laine, chapeaux feutre et velours, caleçons, camisoles, combinaisons, maillots laine et coton, chaussettes laine et coton, bas sport.

Pour dames et fillettes : Lingerie blanche et couleur, combinaisons, jupons, brassières, corsets, bas, soutien-gorge, corsets-ceinture, gants, rubans.

Toute la mercerie : Peignes, peignettes, tailles, bérêts laine, glaces, cadres, portemonnaie, porte-feuille, écharpes en laine.

Toutes nos LAINES depuis 50 cts. l'échevette.

JOUETS - - - - - POUPEES - - - - - JEUX

## A L'INNOVATION

Passage de l'Union — BULLE.

## Domaine à vendre.

Le soussigné exposera en vente, en mises publiques, le mercredi 10 septembre, à 15 heures, salle particulière de l'Hôtel de la Couronne, à Sâles, son domaine à Sâles, de la contenance de 8  $\frac{1}{2}$  poses de terrain de 1<sup>re</sup> qualité, eau intarissable, maison d'habitation et atelier pour travaux sur bois. 1827

Pierre GOBET, Sâles.

## Demande

grande famille scieurs connaissant bien travail de scierie ; logée, chauffée, déménagement payé, bien rétribué. Références exigées. — FAIVRE, bois, à Fort-du-Plasne (Jura-France).

## On cherche une jeune fille

de confiance pour servir au café. Faire offres, avec références et photo, à Publicitas Bulle, sous N° 2237 B. 1846

## La Société Agricole de Villeneuve

vend tous les produits du sol aux meilleurs prix du jour. Paille, grains, légumes. Prix spéciaux pour le commerce. 1767

S'adresser au Gérant : H. Anet, Tél. 35, Villeneuve.

## VENTE JURIDIQUE

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, à son bureau, à Bulle, jeudi 4 septembre 1924, dès 10 heures du matin :

1 Cédule hypothécaire, au porteur, de 25.000 fr. ; en premier rang.

Bulle, le 26 août 1924.

## A VENDRE bicyclette de dame

roue libre. 1851  
S'adr. à Mme Joséphine PITTET, SORENS.

## Baume Idéal

Remède souverain contre la transpiration des pieds. Ancienne Pharmacie Gavigin.

R. RIME, succ.

— BULLE — 1110

## CHIRURGIE

Le Docteur

H. Pégaitaz

Av. de la Gare, 30a., FRIBOURG

recevra à BULLE

Jeudi de 9 h. à 13 heures  
(tumeurs, hernies, descentes, reins et vessie.) 20.142

## IMPRIMÉS

EN TOUS GENRES  
sont livrés de suite

## Imprimerie de „La Gruyère“

Factures  
Enveloppes  
Circulaires  
Entêtes de lettres  
Memorandums  
Programmes  
Actions  
Obligations  
Affiches  
Registres  
Brochures  
Prospectus  
Faire-part  
etc., etc.

Cartes de  
visite  
Catalogues  
Statuts

TRAVAUX  
EN COULEURS  
Exécution prompte  
et soignée.

Téléphone 150

# BANQUE POPULAIRE SUISSE

FRIBOURG

Nous émettons actuellement des

## OBLIGATIONS

5  $\frac{1}{2}$  %

à 3 ans.